



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le 10 octobre 2016

Démarchage auprès des commerçants Appel à la vigilance

Une personne se présentant comme appartenant à une société CEMOG et se présentant comme mandatée par la mairie de Joigny, démarche actuellement des commerçants afin de proposer des encarts publicitaires dans une revue mensuelle. Or, la mairie n'a mandaté personne pour ce type de publication et n'est en aucun cas à l'origine de cette démarche.